



Rallye Automobile Perce Neige

Maniwaki 2010



Pour son édition 2010 le rallye Perce Neige met l'accent sur les spectateurs. Ce rallye, vieux de 45 ans, à toujours eux la cote chez les compétiteurs. Les longues routes enneigées empruntées au fil des ans par le Perce-Neige lui ont valu une excellente réputation au sein du Championnat des Rallyes Canadiens. Cependant l'accessibilité du rallye pour les spectateurs n'à pas toujours été facile. Souvent disputé sur des routes forestière loin des grands centres il fallait une bonne dose de courage pour bravé la neige et le froid pour se trouvé une place sur le long du parcours. Aujourd'hui le seul rallye d'hiver inscrit au Championnat Canadien, le Perce Neige ne délaisse pas ses habituelles routes forestières qui ont fait sa réputation mais il adopte néanmoins un format plus accessible aux spectateurs en demeurant plus près de Maniwaki et en multipliant les spéciales accessibles aux spectateurs. Depuis plusieurs années l'équipe du Rallye Perce-Neige-Maniwaki a pu développer des routes appelées "spéciales" facilement accessibles aux spectateurs dans la région de Maniwaki grâce à l'appui du comité local d'organisation.

Pour cette édition le rallye débutera avec un parc exposé à 9h00 devant le Maxi de Maniwaki. C'est une belle occasion de voir les voitures et les compétiteurs qui prendrons le départ du rallye. Par la suite le rallye se dirige vers les deux parcours dans la municipalité d'Égan Sud, soit la rue Marie-Anne (début à 9h40) et le chemin Deseaux. Les compétiteurs effectueront deux passages sur ses deux routes. Par la suite le rallye se dirige vers la municipalité de Messine pour disputer la spéciale Farley (chemin du petit lac des cèdres) (début à 13h00). Ce parcours est de retour au programme du rallye après une année d'absence. « Nous avons établis l'horaire du rallye de façon a ce que les spectateurs qui on assisté à la spéciale Marie-Anne le matin puissent se rendre voir la spéciale Farley ». Les spectateurs qui se rendrons a Farley bénéficierons d'un service de navette sur place qui les conduira des stationnements aux endroits réservé aux spectateurs dans la spéciale. Aucune voiture ou piétons ne seront admis sur le parcours.

Un autre choix la spéciale "Blue Sea/Bouchette" (début 13h30) aucune voiture admise sur le parcours.

Après les épreuves disputées en ville, le rallye se dirige vers la forêt de l'Aigle. Cependant ses parcours sont interdit aux spectateurs pour des raisons de sécurité et d'accessibilité. L'organisation du rallye demande aux spectateurs de suivre les consignes des bénévoles sur place et de stationner dans les endroits indiqués.

Pour d'autres renseignements procurez-vous le magazine Pole-Position.

Pour Information : Denyse Moisan, Coordonnatrice du rallye Perce-Neige (450) 621-5253)